



Agen, le .. septembre 2024

A l'attention des chefs d'établissements

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE LA
CULTURE, DU SPORT ET DE LA CITOYENNETÉ
Direction de la Participation citoyenne, de la
vie associative et sportive
Affaire suivie par : Sophie Redoulez
Tél : 05 53 69 39 03

Objet : Conseil départemental des jeunes (CDJ)

Madame la principale, Monsieur le principal,
Madame la directrice, Monsieur le directeur,

Placé sous l'égide d'Emilie Maillou, conseillère départementale déléguée à la jeunesse, le Conseil départemental des jeunes, sous un format repensé, lance sa nouvelle mandature 2024/2026.

Sous la bannière « Jeunes et citoyen », deux jeunes en binôme paritaire, élus ou choisis au sein des établissements scolaires du Lot-et-Garonne (collèges publics, privés, MFR et IME) composeront la jeune assemblée pour un mandat de deux ans. Il n'y a pas de protocole d'élections imposé, chaque établissement scolaire s'organise comme il le souhaite en tenant compte de l'enjeu démocratique associé. Le binôme retenu par l'établissement doit être acteur du nouveau projet CDJ et s'engage à représenter son établissement lors des rassemblements départementaux.

Pendant leur mandat les jeunes conseillers départementaux alterneront entre présence en plénière (toujours les mercredis) où ils réfléchiront ensemble aux différentes propositions de la politique jeunesse départementale ; et en ateliers citoyens au sein des conseils de vie collégienne (C.V.C) ou conseils de vie sociale (C.V.S). Pendant ces temps de « conseils de jeunes citoyens », au sein des établissements scolaires, les CDJ et les jeunes qui souhaiteront se greffer au projet, seront accompagnés par les agents du Service participation citoyenne.

Ces différents temps aideront à enrichir les pistes de réflexions de l'assemblée et développeront une méthodologie de projet.

Vous trouverez à cet effet, le dossier CDJ 2024/2026 constitué :

- de plusieurs dépliants de présentation du nouveau projet, accompagnés d'affiches
- d'un règlement intérieur CDJ
- de documents à remplir et à nous retourner* comprenant :
 - *une fiche binôme CDJ
 - *une fiche adulte référent CDJ (relais au sein de établissements)
 - *et une fiche recto-verso du représentant légal des CDJ.

Vous pourrez retrouver tous les documents en ligne en suivant le lien : www.initiativecitoyenne47.fr, ainsi qu'un petit film expliquant ce qu'est le CDJ sur la chaîne [youtube CDJ](#).

Les différents binômes CDJ doivent être définis et les dossiers retournés* au plus tard **le mardi 12 novembre**.

.../...

Le lancement du mandat est prévu **le mercredi 8 janvier 2025** avec l'ensemble des conseillers départementaux jeunes et des acteurs du projet.

Toute l'équipe du service Participation citoyenne du Conseil départemental se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Comptant sur votre collaboration et participation, nous vous prions d'agréer, Madame la principale, Monsieur le principal, Madame la directrice, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Émilie MAILLOU
Conseillère départementale déléguée
à la jeunesse,
Présidente du CDJ

Sophie BORDERIE
Présidente du Département

*** Dossier complet** (fiche binôme CDJ / fiche adulte référent / fiche représentant légal pour chaque CDJ), accompagné **d'une attestation responsabilité civile pour chaque jeune CDJ**, à retourner :
→ soit par courrier à l'adresse suivante : Hôtel du Département – Participation citoyenne - CDJ - 47922 Agen Cedex 9 ;
→ soit par courriel à l'adresse suivante : cdj@lotetgaronne.fr (objet : Conseil départemental des jeunes 2022/2024).